



# Référent RSE : vous former



## Notre parcours digital

La réglementation RSE tout comme les projets d'équipe /de service, nécessite des référents / managers dotés de nouvelles connaissances et d'exemples opérationnels accessibles pour initier une démarche de développement durable pérenne et engageante.

Que vous soyez déjà confirmé ou débutant, ce parcours vous donnera le socle de connaissance nécessaire pour accompagner les équipes et déterminer des priorités d'actions

Nous vous proposons, avec ces 14 modules courts, de suivre à votre rythme, un panorama holistique des thématiques de la RSE.

Vous êtes une Direction, un(e) référent(e) RSE, un(e) manager ou tout profil en charge du développement durable dans votre organisation, ce format *e-learning* est construit pour vous.



### PUBLIC :

- Directions RH, RSE, HSE - Directions Achats, - Membres d'organes de gouvernance (Comex, Codir, Comité d'Audit, etc.),
- Chargés RSE, référents RSE,
- Direction technique et environnement,
- Chargés et Responsables communication / marketing, Responsables RSE - Cadres et dirigeants d'entreprise.



### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- Identifier les enjeux du développement durable,
- Identifier les thématiques de la RSE à intégrer dans un plan d'action.



## Programme de la formation

### ► Module 1 : Introduction

- Tutoriel du *e-learning*,
- Présentation du parcours complet,
- Définitions du développement durable et de la RSE.

### ► Module 2 : L'énergie

- Les enjeux énergie - climat : le changement climatique, les sources d'énergie, les conséquences sur la vie humaine,
- Le bilan d'émission de gaz à effet de serre,
- L'audit énergétique,
- Les subventions : CEE, fonds chaleurs,
- Les écogestes simples.

### ► Module 3 : La mobilité

- Les enjeux de la mobilité : l'énergie, les émissions de gaz à effet de serre, la pollution,
- La loi LOM : forfait mobilité durable, le plan de mobilité employeur, l'électrification du parc automobile, les transports actifs, etc.,
- Les leviers d'action : la motorisation des véhicules, les enquêtes mobilité, la mutualisation des transports, etc.

### ► Module 4 : L'eau

- La disponibilité de la ressource en eau,
- Les 4 répercussions principales (l'accessibilité à l'eau, la rareté de l'eau, la pénurie d'eau, le manque d'eau),
- Les usages de l'eau : directs et indirects,
- La pollution de l'eau,
- La récupération de l'eau.

### ► Module 5 : La biodiversité

- Définitions et enjeux,
- Les services écosystémiques,
- Les 5 grandes pressions anthropiques (activités humaines),
- Les actions et leviers.

### ► Module 6 : Les matières résiduelles (les déchets)

- Les définitions,
- La réglementation, la classification des déchets et les enjeux financiers,
- Le cas particulier des déchets dangereux,
- Les filières REP, l'économie circulaire,
- Mettre en œuvre une gestion optimale de ses filières.

### ► Module 7 : La QVCT

- Qu'est-ce que la QVCT ?
- Les obligations de l'employeur,
- Comment conduire la démarche QVCT ?
- Les risques psychosociaux.

### ► Module 8 : Santé environnementale

- Enjeux de santé publique,
- Définitions : santé, santé environnementale,
- L'exposition aux polluants chimiques et aux perturbateurs endocriniens,
- Les pistes d'actions pour préserver sa santé,

### ► Module 9 : Qualité de l'air et hygiène des locaux

- Définitions et notion de risque chimique,
- Les pictogrammes de danger,
- Les méthodes d'entretien durables,
- Les enjeux de la qualité de l'air et la réglementation,
- Les sources de polluants de l'air,
- Les éco gestes.

### ► Module 10 : Restauration éthique et durable

- Introduction,
- Le système alimentaire français,
- Alimentation, habitudes de consommation et impacts sociaux,
- Les critères de choix d'achats en restauration,
- Focus sur la loi EGALIM,
- Les pistes d'actions.

### ► Module 11 : Gouvernance et raison d'être

- Définition et enjeux,
- l'ISO 26000 et la gouvernance,
- Structurer sa démarche RSE,
- Animer et mobiliser les acteurs,
- Loi PACTE et les clés pour définir sa raison d'être.

### ► Module 12 : Les achats durables

- Les enjeux des achats,
- La notion de cycle de vie,
- Les critères environnementaux, sociaux et les labels,
- La relation fournisseur.

### ► Module 13 : L'écoconception des produits et services

- Les types d'analyses sur les différents piliers,
- Les piliers de l'ACV : pourquoi une ACV, cycle de vie, fonction, multicritère,
- Amélioration environnementale,
- Les différents types de communication,
- La chaîne de valeur de l'éco conception.

### ► Module 14 : Parties prenantes et territoire

- Les parties prenantes internes et externes,
- Le rôle des parties prenantes,
- Les préconisations : recenser, engager,
- La notion de territoire et exemple d'action.

Pour vous inscrire à cette formation,  
consulter notre catalogue sur :



**Qualiopi**  
processus certifié

REPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante:  
**ACTIONS DE FORMATION**

### Arnaud NEVEU

Responsable de l'offre de formation et  
de sensibilisation, Transformation  
Durable

T + 33 (0)1 41 25 91 30  
E [arnaud.neveu@fr.gt.com](mailto:arnaud.neveu@fr.gt.com)

### Agnès de RIBET

Associée,  
en charge du *Business Development*,  
du *Marketing* et de la *Communication*

T + 33 (0)1 41 25 85 85  
E [agnes.deribet@fr.gt.com](mailto:agnes.deribet@fr.gt.com)

#### C.C.L.A.I.R.E

Piliers d'une stratégie ambitieuse, la réaffirmation de nos valeurs s'inscrit dans  
un schéma mondial : **Courage, Collaboration, Leadership, Agilité, Intégrité,  
Respect, Excellence.**

« Grant Thornton » est la marque sous laquelle les cabinets membres de Grant Thornton délivrent des services d'Audit, de Fiscalité et de Conseil à leurs clients et / ou, désigne, en fonction du contexte, un ou plusieurs cabinets membres. Grant Thornton France est un cabinet membre de Grant Thornton International Ltd (GTIL). GTIL et les cabinets membres ne constituent pas un partenariat mondial. GTIL et chacun des cabinets membres sont des entités juridiques indépendantes. Les services professionnels sont délivrés par les cabinets membres. GTIL ne délivre aucun service aux clients. GTIL et ses cabinets membres ne sont pas des agents. Aucune obligation ne les lie entre eux : ils ne sont pas responsables des services ni des activités offerts par les autres cabinets membres.

© 2024 Grant Thornton. Tous droits réservés. Impression sur papier provenant de forêts gérées durablement. Ne pas jeter sur la voie publique. Crédit photo : Shutterstock.



[grantthornton.fr](https://www.grantthornton.fr)

